



**Date** : 30 janvier 2020

**Rédaction** : Commission Nationale Sécurité

**Destinataires** : Comités Régionaux, Comités Départementaux : pour diffusion aux clubs

La Commission Nationale Sécurité met en ligne à partir du 31 janvier 2020 différents modules de formation et de recyclage à l'attention des motards intervenant sur les épreuves cyclistes sur route.

La formation est accessible sur le site de la Fédération Française de Cyclisme dans la rubrique « se former ».

La CN Sécurité vous joint également un mode opératoire de connexion au site de l'Institut National de Formation de la Fédération Française de Cyclisme afin de faciliter l'accès de chacun.

Nous vous joignons également à l'attention de tous les licenciés du cyclisme sur route un document récapitulatif de la signification des drapeaux jaunes sur les épreuves cyclistes sur route.

Je vous remercie de relayer ces informations auprès de vos clubs et de vos licenciés.

Sportivement



**Nicolas ROUGEON**  
*Président de la Commission Nationale Sécurité*  
**Fédération Française de Cyclisme**  
1, rue Laurent Fignon 78180 Montigny-Le-Bretonneux  
Adresse Commission : [cnsecurite@ffc.fr](mailto:cnsecurite@ffc.fr)



[WWW.FFC.FR](http://WWW.FFC.FR)